



RÉUNION RUGBY À 5



MARDI 29 NOVEMBRE

Lieu : COMITÉ DRÔME-ARDÈCHE de 19h00 à 21h00

Présents : BOUSSIT Christophe ; FERRATIER Stéphane ; GÉRÉ Xavier ; MUNIER Nathalie ; SOUBEYRAND Mickaël ; VIALO Hugues

Excusés : AVILA Manu; FAY Charlène; TEINTURIER Patrick

SUJETS:

Préambule : Il est rappelé à tous les clubs de se mettre rapidement à jour aux niveaux des licences car encore trop des "PASS'RUGBY". Il serait souhaitable que les nouveaux clubs se positionnent pour organiser des tournois.

1- RAPPEL DES DROITS ET DEVOIRS DES JOUEURS/JOUEUSES

Suite aux premiers tournois qui ont eu lieu, on a pu constater une certaine dérive envers les arbitres ou les organisateurs. Bien préciser aux différents responsables que nous sommes sur une activité "loisirs" et aussi aux nouveaux joueurs/joueuses que nous sommes là pour nous amuser et que tout le monde peut se tromper.

Il faut aussi que les attitudes "quinziste" ne viennent pas polluer notre jeu, même si les arbitres ne sont pas officiels, il faut arrêter de discuter chaque décision et accepter les erreurs.

Prêter une attention particulière sur les équipements, encore trop de joueurs/joueuses en crampons vissés avec risque de blessures. Faire aussi attention sur des "touchés" qui pourraient être un peu trop "engagé" et ne pas hésiter à exclure les responsables 2min. comme le précise le Rugby Digest.

2- ECLAIRCISSEMENT DE CERTAINES REGLES DU RUGBY DIGEST.

Rappel sur les temps de jeu

*Pour un tournoi sur la journée, le temps de jeu maximum est de **80 minutes par équipes***

*Cf : **page 7 du Rugby Digest***

*Pour un tournoi sur la demi-journée, le temps de jeu maximum est de **60 minutes par équipes***

Règle 10 : REFUS DE JEU : Il n'est pas indiqué dans le Rugby Digest de nombre de pick and go autorisé mais il est fortement recommandé de prévenir l'équipe qui enchaîne **2** pick and go qu'au prochain le ballon changera de main. De même une équipe qui après un "touché" ira systématiquement se faire "touché" après avoir fait une passe pourra aussi être sanctionné d'un refus de jeu car cela est aussi considéré contraire à l'esprit du jeu. Cf : **page 10 du Rugby Digest**

3- PREPARATION DES SESSIONS D'ARBITRAGES.

*La première session arbitrage aura lieu le **Judi 8 Décembre** à **PLATS** avec les clubs de **LAMASTRE et GRANGES, ANNONAY, ST RAMBERT, RHÔNE XV, EYRIEUX** et **TOULAUD***

*Le club d'**EYMEUX** se propose pour effectuer une session dans son club. Les clubs souhaitant participer à celle-ci sont priés de se faire connaître.*

4- DEFINITION D'UN CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES FINALES D/A DE RUGBY A 5.

Suite à plusieurs courriels de clubs demandant comment faire pour obtenir l'organisation du tournoi final, nous avons établi un cahier des charges.

*Chaque club souhaitant se porter candidat à l'organisation de cette manifestation devra renvoyer le dossier de candidature renseigné afin que celui-ci soit étudié par la commission "**Développement du rugby à 5**".*

Après avoir étudié chaque candidature, la commission délibérera pour choisir le club organisateur.